Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. DR-873-WE **B.** 28/05/2015

C.1 KEOLIS SANTE

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

10 IMP DU BOIS DE LA GRANGE

33610 CANEJAN

D.1 PEUGEOT

D.2 8EAHWT/S

D.2.1 M10PGTVP028U665

D.3 508 **E.** VF38EAHWTFL024371

F.1	2240	**F.2**	2240	**F.3**	3440
G	1695	**G.1**	1620		
J	M1	**J.1**	VP	**J.2**	AC
K	e2*2007/46*0080*28				
P.1	1997	**P.2**	133	**P.3**	GO
Q		**S.1**	5	**S.2**	
U.2	2813	**V.7**	118	**V.9**	715/2007*136/2014EURO6

J.3 BREAK

P.6 9

U.1 75

X.1 VISITE AVANT LE 25/01/2026

Y.1	405	**Y.2**	0
Y.3	0	**Y.4**	11
Y.5	2.76	**Y.6**	418.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Zoheir BOUAOUICHE

H

I 06/02/2024

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

DR-873-WE 06/02/2024

2024AL20208

VF38EAHWTFL024371

PEUGEOT

KEOLIS SANTE

CRFRADR873WE8VF38EAHWTFL02437161505281VP<<<<

BREAPEUGEOT<<<<<<<508<<<<<<<<<<2024AL2020854

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom .....

Domicile .....

.....

Date ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋

Signature

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE CONTRÔLES TECHNIQUES

S085Z252 S:06/03/2026 DR-873-WE	
S085Z252 A:06/01/2028 DR-873-WE	
S085Z252 S:20/12/2026 DR-873-WE	

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE ; mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de contrôles techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euros
(Y.2) Montant de la taxe sur les véhicules de transports en Euros
(Y.3) Montant du malus CO2 et de la taxe additionnelle sur la masse en ordre de marche en Euros
(Y.4) Montant de la taxe fixe en Euros
(Y.5) Montant de la redevance d'acheminement du certificat d'immatriculation en Euros
(Y.6) Montant total (des taxes et de la redevance en Euros
(Z.1) à **(Z.4)** Mentions spécifiques

Communauté européenne

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

République Française
Ministère de l'Intérieur

F

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreermistunistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis#; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de imatriculare.

2024AL20208

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N°d'imprimé : ZA13363952

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	21/10/2026	26008276

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/12/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S085Z252

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN CUGAND

(3) COORDONNÉES : 169 IMPASSE FRANCOIS COUSSEAU
ZONE ARTISANALE DU MORTIER OUEST
85610 CUGAND

Tel : 0251436094

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 085F1120

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
DR-873-WE (F)	06/02/2024	28/05/2015

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	508

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF38EAHWTFL024371	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10PGTVP028U665	GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

281148

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DEFAILLANCES MAJEURES :

3.2.1.b.2. ÉTAT DES VITRAGES : Pare-brise ou vitre latérale avant non conforme aux exigences (AVG, AVD)
5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu (AVD)
5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive (AVG)

DEFAILLANCES MINEURES :

5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé (C)

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
12/04/2019 : 110951km / 30/04/2020 : 131049km / 29/04/2022 : 165970km / 26/01/2024 197669km /
07/01/2026 : 253019km / 15/01/2026 : 254931km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km)	+6.8m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%)	8%		14%	
Forces verticales	1069daN		699daN	
Frein de service				
Force de freinage:	350daN	336daN	247daN	259daN
Déséquilibre (<20%):	5%		5%	
Force de freinage (efficacité):	350daN	336daN	247daN	259daN
Taux d'efficacité global (≥58%):	67%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%): 26%			
Emissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51m-1) C1: 00.13 - C2: 00.12				
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-0.9%	-0.6%		
Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)	-2.6%	-2.6%		